

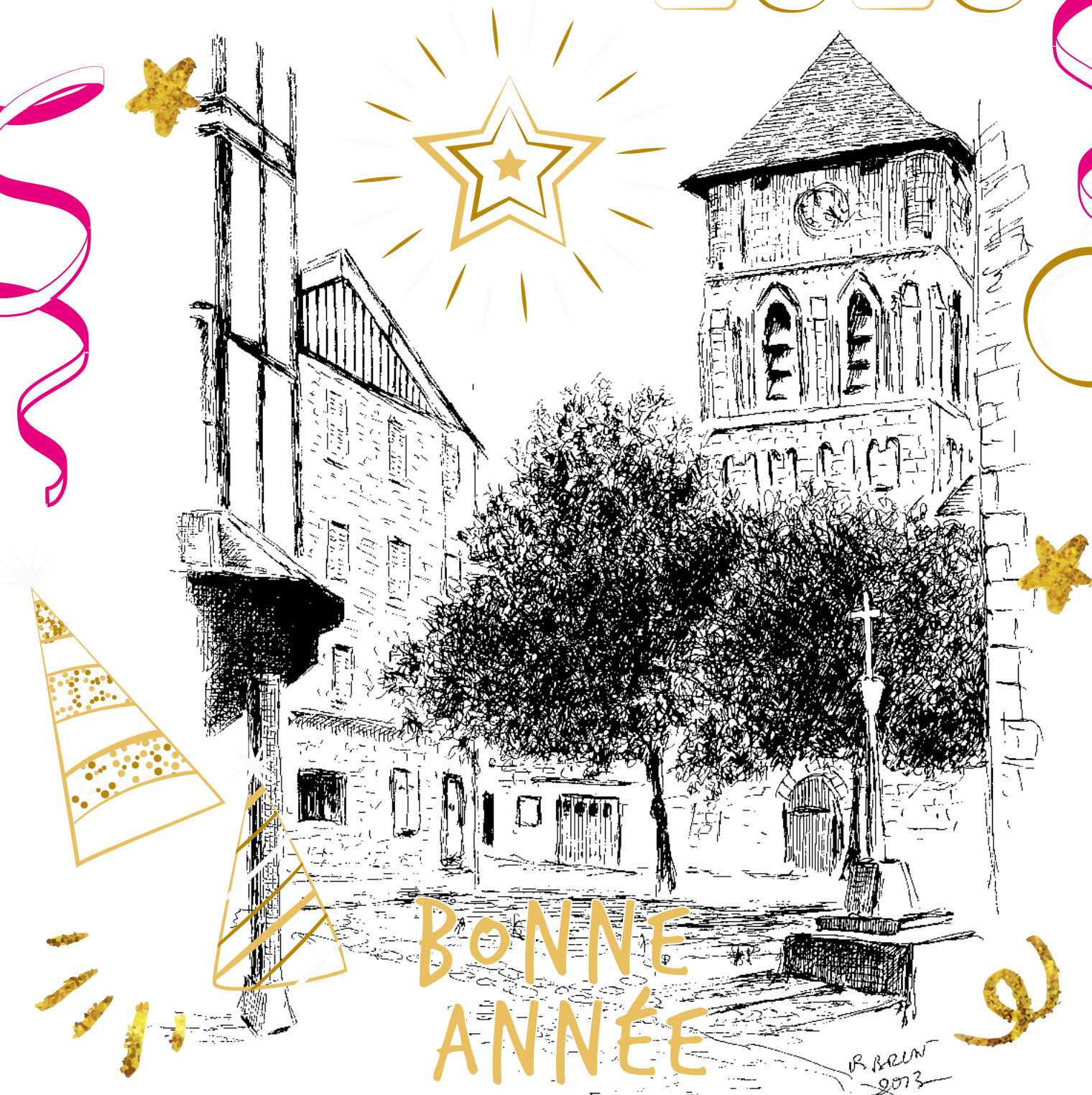
REFLETS

Le bulletin municipal d'Eymoutiers

pelavds

N°35 . JANVIER 2020
mairie-eymoutiers.fr

2020





Madame, Monsieur, chers concitoyens, chers amis,

Le 11 juin, conformément à la procédure, j'ai adressé à Monsieur Le Préfet ma demande de démission.

Le 26 juin, le Préfet me faisait savoir par courrier officiel qu'il donnait un avis favorable à cette demande. Mon souhait de prendre du recul et de quitter mes fonctions de maire, en restant au Conseil Municipal jusqu'en mars, était mûrement réfléchi. Aucune raison de santé, aucun événement particulier n'ont précipité cette annonce. Il s'agit simplement d'une démarche sereine, d'un besoin de pouvoir profiter du temps.

C'est aussi une certaine lassitude, voire amertume face à l'évolution de l'organisation des territoires et de la société dans son ensemble, de l'emprise pesante, rigide, insupportable de certains technocrates, et de cette forme de contre-décentralisation qui est en train de se faire.

Et puis il y a la longueur du chemin parcouru ensemble : 42 ans dont 30 années de maire. Au cours de ces nombreuses années j'ai pu constater les évolutions de ce mandat, les responsabilités toujours croissantes, les contraintes législatives, l'évolution incessante des normes, les désengagements de l'Etat, la fuite des services publics, les baisses des financements...

J'ai affronté et supporté les difficultés croissantes de la gestion quotidienne des affaires municipales. Je l'ai fait, porté par un idéal et par le vif attachement que je porte à ma commune et à ses habitants.

La fonction est dévoreuse de temps au détriment de la vie familiale, de la vie professionnelle ...et aussi, je le constate aujourd'hui, du montant de la retraite. Être maire consiste à se mettre au service de ses administrés et de prendre toutes les décisions dans le sens de l'intérêt général. Pendant ces 5 mandatures, toujours avec la même passion, dans un esprit d'ouverture, nous avons agi, collectivement, toujours avec le même souci de gestion rigoureuse, toujours préoccupés par l'intérêt commun, à l'écoute des problèmes de chacun en particulier des plus démunis. Depuis 1989 nous avons suivi notre fil conducteur, pour une commune toujours plus MODERNE, ÉQUIPÉE, ACTIVE, RÉNOVÉE, dans un environnement préservé, VIVANTE et OUVERTE particulièrement à la CULTURE, PRÉSENTE, ACCUEILLANTE, SOLIDAIRE.

Grâce à votre confiance, toujours très largement confirmée lors des élections municipales pour les équipes que j'avais l'honneur et le plaisir de diriger, le travail collectif accompli a été considérable et j'en suis très fier. Je remercie tous mes collègues qui m'ont toujours accordé leur confiance, tous les personnels dont la grande majorité fait honneur au service public. Et je tiens à remercier particulièrement mon ami, mon premier adjoint depuis 30 ans, Jean-Pierre Faye. Je crois que nous avons fait un duo efficace en mettant toutes nos forces et toute notre passion au service de notre commune. Cette collaboration a été pour moi une grande chance.

ET tous ensemble je pense que nous avons fait du bon boulot et, au bout du compte, chacun peut constater, aujourd'hui, l'incontestable vitalité retrouvée de notre commune qui allie le charme d'un bourg au caché médiéval, désormais labellisé petite cité de caractères, riche de son patrimoine bâti et culturel, aux atouts d'un pôle commercial et artisanal, de nos petites entreprises, du rôle tenu sur notre territoire par l'agriculture, par l'économie sociale et solidaire et les nombreuses associations et leurs bénévoles.

Le pouvoir n'est jamais que le pouvoir d'être utile et je l'ai transmis avec naturel et sérénité. D'autant plus que Mélanie Plazanet qui a déjà l'expérience de 2 mandats d'adjointe, où elle a été très engagée, très présente, très efficace a toutes les qualités et capacités pour réussir dans cette belle mais exigeante fonction.

C'est pour elle une décision courageuse. Et après ces quelques mois je suis bien placé pour constater qu'elle est bien entrée dans le costume de première femme maire d'Eymoutiers. Elle continuera, j'en suis sûr le chemin qu'ensemble nous avons tracé.

J'ai donc consacré une grande partie de ma vie à ma commune, au détriment de ma vie professionnelle et surtout de ma vie familiale. Je ne remercierai jamais assez mon épouse pour avoir accepté mes nombreuses absences et pour son soutien constant.

En retour ces plus de quarante années au service des Pelaudes et des Pelauds m'ont procuré de grandes joies.

Je vous en serai toujours reconnaissant.

Je vous remercie encore pour votre confiance.

Je vous assure de mon attachement indéfectible à notre belle commune.

Très cordialement.
VIVE EYMOUTIERS !

Daniel Perducat

Édito du maire



Voeux
du maire
et des
conseillers
municipaux

**Samedi
18
janvier
2020
18h30
salle
poly-
valente**

Depuis le 8 juillet dernier, j'ai l'immense honneur de représenter la commune d'Eymoutiers en tant que maire.

Suite au départ de Daniel Perducat, les membres du conseil municipal m'ont accordé leur confiance pour ce mandat captivant, et je les remercie encore vivement.

Depuis toujours ancrée à gauche, je défends avec passion l'intérêt du collectif. Pendant 11 années au service des habitants de ma commune, j'ai accompli avec un réel plaisir le mandat d'adjointe. Cette fonction enrichissante m'a permis d'appréhender le quotidien d'une commune et de ses projets. J'ai pu voir la réalité et l'exigence de l'engagement.

Grâce à Daniel Perducat, élu local depuis 42 ans, maire pendant 30 ans, grâce à ses valeurs humanistes, à sa gestion rigoureuse des finances, grâce à son duo avec son premier adjoint Jean-Pierre Faye et à toutes ses équipes, il a fait d'Eymoutiers une commune vivante et attachante.

Pour tout cela, il lui a fallu batailler, donner son énergie, son temps pour mener les projets, convaincre les partenaires, obtenir des financements. Eymoutiers est, grâce à tout ce travail, une commune active, de projets, de services. Sans oublier la culture qu'il a toujours défendue et mise en avant, malgré les préjugés et les contraintes d'un territoire rural. Grâce à son engagement et son énergie, l'Espace Paul Rebeyrolle a pu voir le jour, mais aussi le cinéma, la salle polyvalente, la bibliothèque et bien d'autres.

Aujourd'hui, avec les élus et les services de la mairie, nous poursuivons le travail qu'il a engagé dans la même veine sociale, solidaire, culturelle parce que la vie de notre cité est déterminante et qu'elle conditionne l'épanouissement personnel de chacun.

La période actuelle est complexe et difficile. Dans cette ère de mutations, de bouleversements, à l'échelle de notre commune, nous devons poursuivre l'objectif premier, qui est, de permettre à chacun de vivre de manière décente, ensemble, dans la justice et le respect des différences.

Pour tout cela, je suis heureuse, au nom du conseil municipal, de vous souhaiter une belle année, et de vous inviter, à la traditionnelle soirée des voeux, samedi 18 janvier 2020 à 18h30 à la salle polyvalente.

Très belle année à vous !

Mélanie Plazanet



RÉALISATIONS

INAUGURATIONS AUX QUATRE COINS DE LA COMMUNE

Épicerie sociale et solidaire, hangar de stockage, réseau de chaleur et annexe de la halle des sports.

En présence de Monsieur Seymour Morsi, Préfet de la Haute-Vienne, Monsieur Jean-Claude Leblois, Président du département, des élus locaux, des financeurs, des entrepreneurs, des représentants et membres d'associations, les élus de la commune d'Eymoutiers ont présenté les nouvelles réalisations.

Les visites ont débuté par le hangar de stockage et la chaufferie bois. Ce nouveau système de chauffage collectif substitue le bois au fuel pour les logements du bâtiment communal auquel est accolée la nouvelle chaufferie, mais aussi le collège, le restaurant scolaire, les écoles primaire et maternelle, la mairie, les bâtiments de l'ESAT (laverie, reprographie et logements), et dès l'année prochaine, les logements de l'aile ouest du couvent des Ursulines.

Les copeaux qui serviront à alimenter la chaufferie proviennent de notre forêt communale.

C'est une opération d'un montant de 1 076 000 € HT soit 1 291 000 € TTC avec un financement d'environ 80%. Les financeurs sont ADEME pour 370 000€, l'Etat pour 293 500 € (FSIL et DETR), le Département de la Haute-Vienne pour 207 700€ (CTD et CDDI).

Les inaugurations se sont poursuivies par l'épicerie sociale et solidaire située au rez-de-chaussée de l'immeuble communal qui jouxte le clocher de la Collégiale. Cette épicerie est une aide alimentaire ponctuelle. Elle propose des produits du quotidien à des prix entre 10% et 30% de la valeur réelle.

La majeure partie des produits provient de la Banque alimentaire de la Haute-Vienne et des ramasses effectuées dans les moyennes et grandes distributions.

L'épicerie a pour ambition de devenir aussi un lieu d'échanges et d'apprentissages sur la santé, le logement, l'emploi sous forme d'ateliers en partenariat avec des professionnels. L'objectif est de contribuer à la valorisation des personnes, de recréer du lien social, de rompre l'isolement des plus précarisés.

Au total, l'opération est financée à hauteur de 73% du montant hors taxes des travaux soit 161 000€ sur 221 400€ : Etat 113 600€ (DETR et FSIL), le Département 41 300€, les aides de la fondation AVRIL pour 5000€, de l'ancien Lion's club Ey-





#Hangar de stockage
Chaufferie
Épicerie sociale et solidaire
Équipement destiné aux
associations sportives

moutiers pour 1 000€. A noter aussi, les dons de matériels par l'hypermarché Casino. L'Épicerie est confiée au Centre Communal d'Action Social. A ce titre, la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du programme Ruralités subventionne à hauteur de 30 000€ l'épicerie sociale.

La proposition a été faite par la Banque alimentaire de profiter de leur véhicule et chauffeur pour livrer à domicile de manière hebdomadaire les personnes isolées.

La commune et la communauté de communes des Portes de Vassivière ont souhaité mutualiser les inaugurations. La visite s'est donc terminée par le nouvel équipement destiné aux associations sportives en extension de la Halle des Sports. Le financement est complété par un fonds de concours de la commune d'Eymoutiers de 50 000€. Le projet a donc bénéficié de 78% d'aides (cf article dédié dans la rubrique Intercommunalités).





L'Épicerie Sociale et Solidaire, qu'est ce que c'est ?

L'Épicerie Sociale et Solidaire est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et de rencontres.

L'Épicerie Sociale et Solidaire propose des produits du quotidien à des tarifs compris entre 10 et 30 % de la valeur réelle : produits secs (pâtes, riz, conserves...), produits frais et surgelés, fruits et légumes, produits d'hygiène et d'entretien. Une à plusieurs fois par mois divers ateliers ouverts à tous sont organisés (atelier cuisine, atelier parents/enfants...)

Elle s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés financières passagères. Le Coup d'pouce est animé par une conseillère en économie sociale et familiale et la participation très active de cinq bénévoles.

Bientôt un an de fonctionnement...

L'Épicerie Sociale et Solidaire a ouvert ses portes le 10 janvier 2019. Depuis elle a accompagné 19 familles soit 52 personnes, et a distribué plus de 6 tonnes de produits dont la moitié provient de la Banque Alimentaire de la Haute Vienne avec qui un important travail de partenariat est mis en place.

Ces familles en réalisant leurs achats alimentaires de façon hebdomadaire ont pu financer pour certaines des dettes relatives au logement (loyer, facture d'électricité...) pour d'autres réaliser une formation, financer des réparations automobiles ou résorber un découvert bancaire.

L'épicerie sociale et solidaire a

créé également un partenariat avec Pôle Emploi et met à disposition un ordinateur et une pièce afin que les demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés de mobilité puissent mener un entretien en visioconférence avec leur conseiller de l'agence Pôle Emploi de Limoges.

Cet ordinateur peut être aussi mis à disposition des personnes souhaitant effectuer des démarches en ligne.

A qui s'adresse l'épicerie sociale et solidaire ?

Pour pouvoir bénéficier de l'épicerie, il faut :

- être résident de la commune d'Eymoutiers ;
- être orienté par un travailleur social ou prendre contact avec le travailleur social de l'épicerie pour effectuer la demande ;
- avoir un projet financier et/ou administratif.

La demande est validée par la commission d'attribution du Centre Communal d'Action Sociale d'Eymoutiers qui statuera sur la durée d'accès et le montant du panier mensuel.



PETITE CITÉ DE CARACTÈRE, nos délégués

Après avoir été labellisée en décembre 2018, la commune a désigné deux délégués afin de représenter Eymoutiers au Conseil d'administration des Petites Cités de Caractère. Jean Riboulet a été désigné comme délégué titulaire, Mélanie Plazanet déléguée suppléante.

Commune touristique

Le label Commune touristique, octroyé depuis de nombreuses années à Eymoutiers, a été renouvelé pour 5 ans. Ce label français est décerné aux communes qui sont reconnues par le Préfet comme satisfaisant les critères des textes législatifs dans le secteur du tourisme. En 2019, 1024 communes françaises possèdent ce label.

Les communes touristiques développent le tourisme en conscience d'un lien fort entre tourisme et économie. Ces dernières réalisent, stimulent l'équipement, favorisent l'animation, organisent l'accueil et la promotion, et sont fédérateur d'initiatives.



FORÊT COMMUNALE

Un nouveau plan de gestion

La forêt communale d'Eymoutiers couvre une surface de 620 hectares, elle a bénéficié du renouvellement de son plan de gestion pour la période 2020-2034 via les services de l'Office National des Forêts.

Le plan de gestion est élaboré en trois phases :

* **Analyse** qui prend en compte l'enjeu de production de bois (carte des peuplements, carte des stations), l'enjeu environnemental (carte des habitats, vallée de la Vienne à Busy), l'enjeu social (carte des sensibilités paysagères, captages d'eau potable, site inscrit des gorges de la Vienne), l'enjeu de protection contre les risques naturels (risques de chute d'arbres sur la voie ferrée Limoges-Eymoutiers et sur la RD n°129).

* **Choix** des grandes options du plan de gestion :

La proportion des peuplements feuillus (50%) et résineux (50%) sera maintenue pendant 15 ans.

Les peuplements feuillus seront conduits en futaie irrégulière : ils se-

ront renouvelés de manière diffuse sans coupe rase, les bois de moindre qualité permettront l'alimentation de la chaufferie communale (besoin de 5% de l'accroissement annuel de la forêt).

Les futaies résineuses seront renouvelées de manière préférentielle par régénération naturelle (50 ha) (semmis issus des graines données par les arbres). 135 ha seront gérés en amélioration, 80 ha renouvelés par plantation.

Des parcelles comprenant des landes sèches ou humides sont regroupées dans un groupe hors sylviculture (65 ha), une convention de gestion de zones humides sur les sites du marais de Bêthe, des gorges de la Vienne, des saulaies de Meilhaguet a été proposée entre la commune, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) et l'ONF (22 ha).

Deux îlots de vieillissement sont également créés afin de favoriser le développement de la biodiversité.

Des îlots d'avenir seront créés pour expérimenter des essences adap-

tées au changement climatique.

Des exploitations de coupes de bois avec recours au câble seront réalisées dans les futaies sur fortes pentes surmontant la voie ferrée et la RD n°129 ceci afin d'assurer la sécurité des usagers, cela supposera la création d'infrastructures et le recours à des contrats d'approvisionnement.

D'une manière générale, on ne prélève jamais plus que l'accroissement annuel.

* **Bilan** financier prévisionnel : celui-ci est positif compte tenu des recettes engendrées par les coupes de bois des épicéas dépérissants et des douglas arrivés à maturité et ceci tout en assurant le renouvellement des peuplements et la création d'infrastructures indispensables à la mobilisation des bois.





CHARTRE PAYSAGÈRE

Depuis 2018, la commune d'Eymoutiers travaille à la création d'une charte paysagère. C'est un outil d'aide à la décision qui prend la forme d'un contrat moral entre les différents acteurs d'un territoire. Cette démarche volontaire est un moyen de mieux connaître les paysages d'un territoire, d'en faire le diagnostic dans le cadre d'un projet de protection, de valorisation et de restauration du patrimoine paysager. Cette étude, confiée à Gilles Clément - paysagiste, botaniste, jardinier, entomologiste, biologiste, écrivain - a permis à l'équipe municipale de retenir des axes de travail emblématiques et qui permettent une participation citoyenne la plus large possible :

- La continuité piétonne des bords de Vienne
- L'aménagement du quartier du champ de foire
- Le projet d'éco-quartier des Pradelles
- Les cheminements piétons des écoliers
- La végétalisation du centre bourg.

Une restitution et des ateliers ouverts ont été proposés le 3 janvier dernier en présence de Gilles Clément et son collègue Jacques Bernus.

JEUX DU PRÉ LANAUD

Suite à l'usure de plusieurs jeux du Pré Lanaud, il a été décidé de procéder à leur remplacement pour un coût estimé de 6 973,15 € HT hors terrassement. Ce projet bénéficie d'une aide du Conseil Départemental dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux ainsi qu'une aide de l'Etat.

PARKING

A l'occasion du chantier de construction de la chaufferie biomasse en mitoyenneté du bâtiment communal situé avenue de Versailles, une dizaine d'emplacements de parking supplémentaires ont été créés sur le côté de l'immeuble ainsi que sur l'esplanade avant, offrant une importante aire de stationnement supplémentaire. De plus, avenue Bellevue, un nouveau parking a été créé pour répondre aux besoins des écoles voisines qui a bénéficié d'une aide du Conseil départemental.

RUE DES URSULINES

Suite à la vente à la SCI P.E.L. d'une partie de l'aile du Vieux Collège, la partie restant propriété de la commune sera également rénovée. Dans un

premier temps les façades extérieures permettront de rendre sa cohérence architecturale d'origine. Dans un deuxième temps, la rénovation et le réaménagement des intérieurs seront ouverts aux projets. Le montant de cette première opération est estimé à 362 000 € HT. Des demandes de subventions ont été faites auprès du Conseil Départemental et de l'Etat.

LE TRÉSOR DE LA COLLÉGIALE

Le musée des Beaux-arts à Limoges accueille depuis plusieurs années les objets du trésor de Grandmont.

La commune a décidé de faire revenir ses objets, soit la croix reliquaire, un reliquaire monstration du XIV^{ème}, un reliquaire monstration du XIII/XIV^{ème}, une statue reliquaire du XVII^{ème}.

La commune a la volonté de mettre en valeur les objets pour des raisons patrimoniales et touristiques. Une vitrine d'exposition sera installée dans la partie romane. De plus, la rénovation de l'ancienne vitrine permettra de mettre en valeur les objets non classés.

Un appel à mécénat devrait être lancé par l'association Culture et Mécénat à Eymoutiers concernant l'ensemble de lieux du patrimoine religieux.

MAINTIEN DES TRÉSORERIES

Suite à la visite de la Ministre chargée des comptes publics, la Direction Départementale des Finances publiques a présenté le projet de redéploiement des services départementaux des finances publiques par lequel une profonde restructuration du réseau d'implantation des trésoreries est envisagée.

Au prétexte que la présence des petites, voire très petites unités entraînerait des difficultés d'accès et une moindre qualité de service pour l'utilisateur et nécessiterait l'adaptation et le resserrement réseau, rendus par ailleurs inéluctables par les progrès du numérique, la Directrice Départementale des Finances Publiques a annoncé la fermeture prochaine de la Trésorerie d'Eymoutiers.

Cette restructuration aura nécessairement un impact :

- sur l'appui et le conseil délivré par le comptable public aux communes. En effet, aujourd'hui, la proximité entre les services administratifs, les élus et les agents de la Trésorerie d'Eymoutiers sont des gages de confiance et d'efficacité dans le travail.
- sur le service rendu à la po-

pulation du territoire qui aurait l'obligation de se rendre à la Trésorerie de Saint-Léonard-de-Noblat, distante de plus de 40 km pour certaines communes ou de communiquer avec l'administration fiscale via internet. Or, aujourd'hui, les services dématérialisés ne sont pas accessibles à tous : l'accès à internet n'est pas possible partout et une partie de la population, la plus fragilisée, rencontre des difficultés dans la maîtrise de la dématérialisation galopante de toutes nos démarches administratives.

- sur les personnels qui sont les grands oubliés de cette restructuration.

Ces mesures traduisent, une fois de plus, l'abandon par l'Etat des territoires ruraux alors même que le besoin de services publics de proximité et de qualité n'a jamais été aussi prégnant. À l'image de tous les services publics, de la Poste, de Pôle Emploi, des transports, de l'éducation, des services décentralisés de l'Etat, celui des Finances Publiques va également disparaître de notre territoire, en dépit des besoins de notre population, accentuant la désertification de nos territoires ruraux.

Encore une fois, c'est une décision aveugle et purement administrative qui ne tient aucunement compte des spécificités de nos territoires, et qui ignore totalement les hommes et les femmes qui y vivent.

Le Conseil municipal

- s'oppose sans réserve au projet de fermeture du Centre des Finances Publiques d'Eymoutiers.

- exige le maintien de la trésorerie de proximité avec le plein exercice de ses compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des collectivités locales et des établissements publics locaux,

- condamne fermement cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural.

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU - ASSAINISSEMENT À LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La loi du 7 août 2015 dite « Loi NOTRe » prévoyait le transfert aux communautés de communes des compétences eau potable et assainissement au 1^{er} janvier 2020.

Actuellement, la communauté de communes des Portes de Vassivière ne dispose pas des

compétences eau potable et assainissement collectif des eaux usées. Aussi, afin d'éviter leur transfert automatique au 1^{er} janvier 2020, les communes membres ont délibéré avant le 1^{er} juillet 2019 permettant le report, au plus tard au 1^{er} janvier 2026 du transfert de ces compétences.

TRANSPORTS SCOLAIRES - PARTICIPATIONS COMMUNALES

La nouvelle grille tarifaire établie par le Conseil Régional pour les transports scolaires 2019/2020 harmonise les tarifs sur l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine en fonction des coefficients familiaux. Les nouveaux tarifs vont de 30 € à 195€ par an et par enfant. L'autorité organisatrice de niveau 2 (AO2), la Commune en l'occurrence, a décidé de participer à ces frais entre 30€ et 65 € par an et par enfant, ramenant les participations familiales de la gratuité à 130€.

MOTION RELATIVE À LA FIN DE L'ATTRIBUTION D'UNE COULEUR POLITIQUE POUR LES CANDIDATS DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 9 000 HABITANTS

A 6 mois des élections municipales, le Ministre de l'intérieur annonce la fin de l'attribution d'une couleur politique pour les candidats dans les communes de moins de 9 000 habitants. Cette mesure porte atteinte à la démocratie dans le sens où les électrices et les électeurs ont le droit de savoir pour qui ils votent, en toute connaissance des valeurs et de l'identité politique des candidats. En 2014, pour les 8 870 communes de France qui comptent entre 1 000 et 9 000 habitants, 95% d'entre elles avaient déclaré une couleur politique. L'élection municipale est l'élection, après celle de la présidentielle, qui mobilise le plus, notamment dans les communes de cette taille. Cette décision minimise délibérément l'engagement idéologique et les valeurs portées par les candidats. En ce sens, le conseil municipal d'Eymoutiers s'est prononcé contre cette proposition qui s'apparente à de la manipulation électorale, rappelant que la démocratie n'avance jamais masquée et nécessite une complète transparence ainsi qu'une totale liberté sur les positionnements politiques des candidates et des candidats.

LIGNE LIMOGES-USSEL

Vigilance sur la ligne

La SNCF et la Région Nouvelle-Aquitaine rassurent leurs partenaires sur son avenir, mais la date butoir est 2025.

Fil de l'histoire

La Mairie d'Eymoutiers s'est alarmée très tôt du danger possible de fermeture de la ligne. L'équipe municipale accompagnée des élus des communes voisines a déployé depuis plusieurs mois beaucoup d'énergie pour la défense de la ligne SNCF. Nombre d'actions (pétitions, manifestation, comité de lignes) relayées par des citoyens et comité de vigilance ont permis la mise en relief de l'obsolescence du système de signalisation de la ligne SNCF Limoges-Ussel qui peut engendrer à terme une fermeture de la ligne, synonyme d'un problème majeur de mobilité, d'environnement et d'attractivité du territoire.

Un constat s'est fait jour : le transport ferroviaire reste et restera le point d'ancrage à toute politique environnementale, sociale et économique de tout le secteur du Pays Monts-et-Barrages et bien au delà.

Fort de cette évidence, nous avons lancé des rencontres et réunions de travail avec de multiples partenaires (Syndicat CGT, élus départementaux, responsables de la mobilité en Région Nouvelle-Aquitaine et à la SNCF, députée...). Malgré des avancées, des inquiétudes demeurent.

Etat des discussions avec les partenaires

- SNCF Réseau travaille avec l'entreprise THALES afin de pérenniser le système expérimental SYMEL de surveillance et signalisation de la ligne. En l'état, le fonctionnement malgré des pannes qui induisent retards et annulation de train est assuré jusqu'en 2025. Mais quid des années futures? L'état et la SNCF se désengagent.

La Région en revanche mise dans un plan de financement conséquent de 532M€. Elle double ainsi son budget ferroviaire, hors compétence. Mais la vigilance est de mise pour les années futures!

- Nous avons relevé un manque de régularité pour les trains qui transportent notamment nos jeunes scolarisés à St-Léonard et Limoges. Il a été demandé à la Région et à la SNCF de veiller à ne plus impacter ces trains lors de l'absence d'agent SNCF notamment.

- Nous avons alerté nos partenaires au sujet des bus de restitution mis en place pendant les grèves et périodes de travaux. Ces dessertes par bus de substitution sont désertées par les usagers puisque les horaires qui en découlent (plus d'une heure 1/2 entre Eymoutiers et Limoges) ne sont, en aucun cas, adaptés aux besoins des usagers. Ce constat confirme bien que les transports par la route ne sont guère la solution au problème actuel.

- La gare d'Eymoutiers a fait l'objet d'une large rénovation de son espace d'accueil ainsi que du guichet. Le second étage revêt un enjeu immobilier sur la commune et pourrait être transformé en logement pour l'activité ferroviaire ou en tiers-lieu. Des échanges sont en cours avec SNCF Gares & Connexions.

- La Mairie d'Eymoutiers se félicite des résultats de la négociation tarifaire notamment pour les deman-

deurs d'emploi et résidents des CADA qui désormais bénéficient d'un tarif à 2€ pour un aller Eymoutiers/Limoges. Les tarifs jeunes et abonnements hebdomadaires et mensuels sont très attractifs. Cependant les offres touristiques de l'été ainsi que les campagnes de publicité (Pass au Vert) n'ont pas reçu un accueil très favorables. Il conviendra de s'interroger et d'améliorer cette offre dès l'année suivante.

- La Mairie d'Eymoutiers travaille avec la Région pour que les horaires des trains soient en adéquation avec un réel besoin sur le territoire. Nous avons obtenu quelques avancées au regard des correspondances en direction et en provenance de Paris notamment, mais le dossier est loin d'être clos. Idem pour les correspondances en direction de notre capitale régionale : Bordeaux.

- Nous insistons auprès de la SNCF pour que celle-ci développe l'offre pour une arrivée à Eymoutiers vers 8h. Les tractations se poursuivent.

- Nous maintenons notre opposition à la « politique de l'étoile » au départ de Limoges sans dessertes au delà d'Ussel. Nous devons réaffirmer notre souhait de voir les trains poursuivre leur course vers Clermont-Ferrand.

La qualité et l'efficacité d'un service public ferroviaire de proximité (TER) sont sans aucun doute des outils pour contribuer à l'urgence sociale et environnementale et à la survie des territoires ruraux.

COMMUNIQUÉS

ALLO TER NOUVELLE-AQUITAINE

0 800 872 872

Service & appel
gratuits

VOS CONSEILLERS : DU LUNDI AU VENDREDI DE 6H30 À 19H30



ÉCOLE

Travaux, effectifs...

Pour cette année scolaire, 113 élèves fréquentent l'école élémentaire et 79 l'école maternelle avec à nouveau 5 classes.

Ecole élémentaire

CP : Françoise BRETON

CE1 : Mugnette BACHELLERIE (*Directrice*) complément de service M. BUSQUET.

CE1 - CE2 : Caroline RAMBAUT

CM1 - CM2 : Myriam PILLES

CM2 : Elodie FAUCHER

Depuis la rentrée 2015, l'école élémentaire est dotée d'un demi-poste d'enseignant «surnuméraire». Il vient en soutien aux enseignantes du primaire deux jours par semaine. Il est pourvu par **Laurence MANDEIX**.

Une enseignante spécialisée Sonia LE FLOCH intervient également auprès des enfants allophones.

L'intervenante musique du CIMD (Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse) Sarah NINASSI est remplacée par Sylvain GUILAUMET.

Ecole maternelle

GS : Odile LANCE

PS-MS : Matthieu CALIZZANO

(*Directeur*)

PS-MS : Muriel MULLER REBEYROL

Les enseignants de la maternelle sont aidés par deux ATSEMs : **Joëlle VERGONJEANNE et Eliane BOURCHEIX**.

Depuis la rentrée 2019, la matinée des enfants de l'école élémentaire

s'est allongée. Elle passe à 3h30. Une collation a donc été mise en place le matin.

Participation de la commune à la vie de l'école

La commune est propriétaire des bâtiments. L'aménagement, l'entretien et les charges des écoles sont donc à sa charge.

En outre des deux ATSEMs, du personnel communal est mis à disposition pour une garderie (gratuite le matin et 5€ par trimestre et par famille pour celle du soir), la cantine de la maternelle et le ménage.

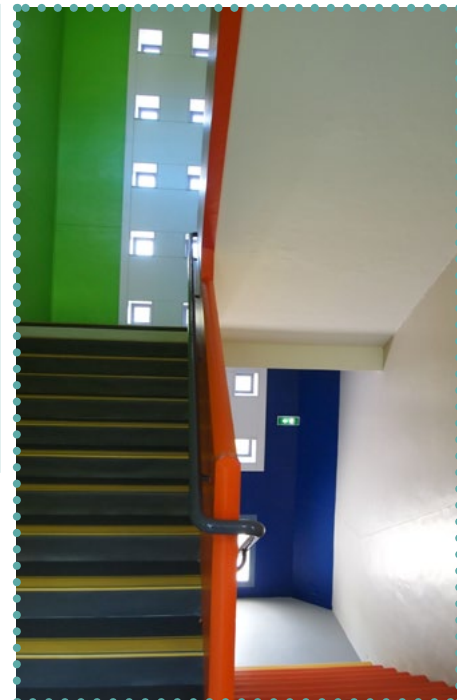
Pour aider les familles, le coût des fournitures scolaires est totalement pris en charge par le budget municipal.

De plus, la commune alloue une enveloppe par enfant de façon à couvrir les dépenses en petits matériels et les sorties scolaires.

Les projets pédagogiques sont aussi soutenus financièrement.

Les transports des séjours ou sorties sont pris en charge directement par la commune.

Le budget communal supporte aussi une partie des coûts des transports scolaires afin d'alléger le montant total facturé aux familles.



La commune soutient aussi le fond de la coopérative scolaire par une subvention qui lui est accordée chaque année.

Travaux à l'école

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés à l'école :

✓ Rénovation des classes et des couloirs de l'école élémentaire : désamiantage, sols, électricité, faux plafonds, isolation, peintures ...

✓ Isolation extérieure et bardage sur les 4 faces du bâtiment scolaire.

✓ Pose de menuiseries aluminium.

Le coût total des travaux s'élève à 1 095 000€ TTC. Les subventions (État, CEE et Département) obtenues pour ce programme de rénovation s'élèvent à 403 000€. Soit un besoin d'autofinancement de 692 000€. L'inauguration de cette partie des travaux, en présence des partenaires, des financeurs et entreprises est prévue mardi 14 janvier 2020.

L'école a également été raccordée au réseau de chaleur de la chaufferie biomasse plaquette.

Un parking a été créé, avenue de Bellevue, pour faciliter la circulation aux abords de l'école maternelle.

Il est en service depuis le mois de novembre.



« Contes et Légendes aux Portes de Vassivière »

Tout a commencé en 2017/2018, dans une volonté de rapprochement et d'échanges entre les enseignants des cinq classes maternelles des écoles de Bujaleuf, Eymoutiers et Peyrat-le-Château. L'équipe enseignante s'est donc réunie pour rédiger un projet d'éducation artistique et culturelle, visant la découverte de notre patrimoine, l'exploration des contes traditionnels et la rencontre d'une artiste.

Le projet « Contes et Légendes aux Portes de Vassivière » a ainsi obtenu le soutien de la Direction Régionale des Arts et de la Culture et du Rectorat, pour sa mise en œuvre en 2018/2019. Cela a permis les interventions d'Isabelle Ramnou, artiste céramiste, à raison de 15 heures pour chaque classe.

S'en sont suivis différents partenariats locaux avec le Pays d'Arts et d'Histoire Monts et Barrages, les bibliothèques des Portes de Vassivière, le Monde Allant Vers, la Ligue de Protection des Oiseaux, le Cochon Dingue, les différentes communes ... ainsi que des échanges entre les cinq classes maternelles.

Ainsi sont nés :

- Un circuit d'installations en porcelaine dans le parc de la mairie de Bujaleuf, d'après le conte « Boucle d'or et les trois ours » (classe de Lætitia Janicot)

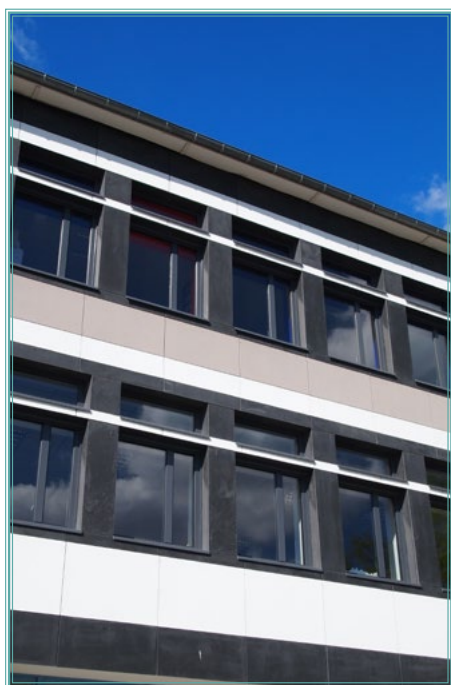
- La création d'un conte avec des éléments locaux et une installation en porcelaine au Pré Lanaud à Eymoutiers (classe d'Odile Lance)

- Une installation en porcelaine, d'après le conte traditionnel du « Petit Oiseau » sur le site du Buchou à Eymoutiers (classes de Muriel Muller Rebeyrol et de Mathieu Calizzano)

- Un film d'animation d'après l'album « La grosse faim de petit bonhomme » de Pierre Delye, projeté au cinéma de Peyrat-le-Château (classe de madame Boulesteix)

Ce projet a reçu le prix de l'Audace Artistique et Culturelle 2019, dans la catégorie école, lors d'une cérémonie à l'Assemblée Nationale le 26 juin 2019. Ce prix est venu récompenser le travail réalisé en 2018/2019 et a ouvert des perspectives pour 2019/2020.

La dotation qui accompagne ce prix va permettre de poursuivre l'aventure. Pour cette année scolaire 2019-2020, les enfants des cinq classes maternelles vont pouvoir explorer d'autres facettes de leur patrimoine et de nouveaux contes. Ils vont également rencontrer Pierre Delye, conteur et auteur de littérature jeunesse, pour des ateliers d'écriture de contes.



Samedi 11 Janvier 2020
PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE
de 10h à 12h
et de 14h à 16h.





PCAET quesaco ?

La communauté de communes des Portes de Vassivière est en train d'élaborer son « Plan Climat Air Energie Territorial ».

Ce programme qui découle de la loi de 2014 a pour objet la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Le PCAET est obligatoire au 31 décembre 2019 pour toutes les collectivités de plus de 20 000 habitants. La communauté de communes a donc fait de ce PCAET un choix volontaire se dotant ainsi d'un programme ambitieux.

Un partenariat avec le SEHV (syndicat énergie Haute-Vienne) a permis de financer en partie l'étude qui est mené par le bureau d'études « Energies demain ». Le PCAET se fixe des objectifs à moyen terme (2026) et à plus long terme (2030 et 2050).

Axes stratégiques de ce plan

✓ **Réduction et maîtrise de l'énergie** (notre secteur est fortement marqué par le bâti ancien énergivore et la précarité énergétique des ménages)

✓ **Réduction des gaz à effets de serre, séquestration de CO2**

C'EST
QUOI ?



✓ **Mobilité et transport**

✓ **Développement des énergies renouvelables**

✓ **Adaptation au changement climatique**

Le diagnostic, la stratégie et le plan d'action ont été travaillés lors d'ateliers participatifs.

A l'occasion de la définition du plan d'action, des permanences ont eu lieu dans différentes communes pour exposer la stratégie et recueillir les remarques et propositions des habitants.

Un questionnaire en ligne était également disponible et 86 réponses ont été enregistrées.

La réflexion sur un plan climat air énergie territorial est terminée. Adopté en Conseil Communautaire le 12 décembre 2019, il sera soumis aux habitants pour consultation entre les mois de mars et avril 2020.

Chaufferie bois

Notre chaufferie communale et son réseau de chaleur ont démarré sa deuxième saison de chauffe. Pour mémoire ce réseau procure de la chaleur aux logements du bâtiment dit "des instituteurs", à la maternelle/école primaire/collège/gymnase collège, à des ateliers et des logements de l'ESAT, à la mairie et dans le futur à des logements dans l'aile de l'ancien collège qui va être rénovée par un propriétaire privé. Nouveauté : cette année tout le combustible bois plaquettes forestières provient exclusivement de nos forêts communales et donc notre énergie ne voyage que d'environ 15kms contrairement au fuel !

Le bois nécessaire à une saison de chauffe ne représente que 5% de l'accroissement annuel de nos forêts et nous laisse donc dans une perspective durable de ce mode de chauffage. Les plaquettes sèchent durant 6 mois sous le hangar du site de Legaud pour obtenir un combustible propice au bon fonctionnement de la chaudière. La prochaine session de broyage aura lieu en mars 2020.

L'approvisionnement de la chaudière est fait par les employés communaux et nous avons acquis une benne de grande contenance en provenance des établissements Deguillaume ainsi qu'un chargeur qui aura d'autres utilisations possibles sur la commune.

FRANCIS HALLÉ

Association Pour La Forêt Primaire



Eymoutiers a l'honneur, grâce à Eric Fabre, ami de la commune, d'être le siège social de l'association Francis Hallé pour la forêt primaire.

Francis Hallé, botaniste, biologiste français, scientifique renommé, spécialiste des arbres et des forêts tropicales et dessinateur, est avant tout un amoureux des arbres. Spécialiste de leur architecture et des canopées des forêts tropicales, fervent défenseur des forêts primaires, il est un témoin privilégié de la richesse du monde végétal et de sa fragilité face à la prédation humaine. S'il étudie les arbres en scientifique, il pose aussi sur eux un regard esthétique et poétique.

Aujourd'hui, avec plus de cinquante membres dans toute la France, son association oeuvre pour donner vie, en Europe de l'Ouest, au projet ambitieux de faire renaître sur un très grand espace (de l'ordre de 70 000 hectares) une forêt se développant en libre évolution. Très grand espace car une forêt c'est un système qui articule des arbres, des végétaux et des animaux. Les conditions génétiques de leur bon développement imposent en effet de très grands espaces.

Les 8 et 9 novembre derniers le conseil d'administration de l'association s'est réuni à Eymoutiers, présidé par Francis Hallé. Etaient notamment présents lors du C.A. du 9 novembre : Emmanuel Torquebian, du Cirad Montpellier, spécialiste agroforesterie ; Vincent Lajarige : président de Forest Art Project où Francis Hallé contribue avec ses dessins ; Jean-Baptiste Dumond, naturaliste-photographe, ancien dirigeant de W.W.F. ; Béatrice Kremer-Cochet, agrégée en Sciences de la vie et de la terre, naturaliste ; Annick Schitzler, enseigne l'écologie forestière à l'Université de Lorraine ; Gilbert Cochet, administrateur Aspas, association pour la protection des animaux sauvages ; Christian Riboulet, expert forestier ; Roger Tardy, trésorier de l'association ; Eric Fabre, secrétaire de l'association.

Forte de l'appui en son sein de nombreux experts de ces questions, l'association va en 2020 consacrer son énergie à l'approfondissement scientifique et technique de tous ces enjeux ainsi qu'au renforcement de son organisation, au déploiement de plusieurs partenariats financiers et à la création d'un pied à terre indispensable à Paris.



FLEURISSEMENT

CONCOURS COMMUNAL ET DÉPARTEMENTAL

La commune s'engage depuis de nombreuses années pour le fleurissement des ses espaces verts et dans une volonté de développement durable.

En février dernier, les prix ont été remis aux gagnants du concours communal de fleurissement 2018. Les prix ont été remis en partenariat avec l'association des Amis des fleurs et de la nature soit un bon d'achat dans les commerces locaux (offerts par la commune) ainsi qu'une composition florale (offerte par l'association).

Le but désormais est d'encourager les particuliers dans cette démarche. Facteur de bien-être collectif et individuel, le fleurissement permet de vivre dans une commune accueillante. Malgré la possibilité de s'inscrire

au concours de maisons fleuries, les particuliers n'ont pas plébiscité cette opportunité. C'est pourquoi nous avons choisi de ne pas faire de concours communal cette année.

En 2018, les lauréats étaient :

Mme Coulaud Béatrice dans la catégorie : balcons, fenêtres fleuries visibles de la voie publique

M. et Mme Basset Jacques dans la catégorie : Parcs fleuries

M. et Mme Chemartin Gilbert dans la catégorie : Maisons avec jardins visibles de la voie publique

Mme Vancampen Louissette - Boutique Maison et Passion - Commerce dans la catégorie : décor floral en bordure de la voie publique

Les Cerisiers, chambres d'hôtel dans la catégorie : Jardin et potagers fleuries visibles de la voie publique

Mme Raboisson Natalia - Pâtisserie Chou-Beurre-Pomme dans la catégorie : commerces fleuries

Mme Gounet Arlette - dans la catégorie : Fermes fleuries



Cette année la commune a candidaté au concours départemental des villes et villages fleuries et a été lauréate de 2 prix départementaux : le 2ème prix pour les communes de 1001 à 5000 habitants et un Coup de cœur du jury pour « l'implication et le

travail de Mme Séverine Chastre, agent technique responsable du fleurissement communal ». Ces récompenses nous démontrent que l'équipe municipale et les agents ont fait les choix adaptés aux évolutions, tant réglementaires qu'environnementales ou climatiques.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INAUGURATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

L'extension de la halle des sports a été inaugurée le 18 avril dernier en présence de M. Seymour MORSI, Préfet de la Haute-Vienne, M. Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, des élus locaux, des financeurs, des entrepreneurs, des représentants et des membres des associations locales. Cette extension de la halle des sports, d'un montant de 700 000€ HT a été réalisée avec le concours du Département à hauteur de 26%, de l'Etat avec une aide de 25% en DETR et 20% pour le FSIL de 20%. Financement complété par un fonds de concours de la commune d'Eymoutiers de 50 000€ soit 78%.



Office De Tourisme Des Portes De Vassivière



Du nouveau à l'office de tourisme : Une nouvelle responsable, Sandrine PECLY prendra ses fonctions début janvier 2020. Une nouvelle conseillère en séjour, Pauline TISSIER a pris ses fonctions début novembre. Elle remplacera Nathalie Carrer qui fera valoir ses droits à la retraite en mars 2020.

Site internet : le Conseil d'exploitation a proposé la refonte du site internet de l'office de tourisme. Le travail est actuellement en cours et une mise en ligne est envisagée fin mars 2020.

Projet "Nouvelle Organisation Touristique de Territoire" dit projet NOTT : la Communauté de communes a décidé de répondre à l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine en partenariat avec le syndicat du Lac de Vassivière, les Communautés de communes de Noblat, Creuse Grand Sud, Creuse Sud Ouest et leurs offices de tourisme pour réfléchir à un projet permettant de développer le tourisme sur le territoire autour du lac de Vassivière.

ACQUISITION : En charge de la gestion des déchets sur son territoire des 12 communes, la communauté de communes dispose de trois bennes à ordures ménagères. Après 10 années de bons et loyaux services, un camion vient d'être remplacé. Un nouveau véhicule doté des dernières innovations a été choisi pour un montant de 160 000€. Le camion qui a été remplacé servira de « mulet ».

Une étude pour l'optimisation des tournées et la mise en place d'une tarification incitative vient d'être lancée. Son objet : moderniser le service de ramassage des ordures ménagères par la réorganisation des tournées de ramassage et répondre aux enjeux de réduction des déchets par la mise en place d'une tarification incitative.

EN BREF

SOCIAL : Une étude est en cours pour la structuration des services en faveur des personnes âgées et des personnes en précarité sociale. Il s'agit d'améliorer les services offerts aux personnes les plus vulnérables, de proposer des nouveaux services et de les organiser à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes. Durée de l'étude : 18 mois.

DÉMÉNAGEMENT

les locaux administratifs de la Communauté de Communes changent d'adresse.

Retrouvez les, 5 rue de la liberté à Eymoutiers du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Informations : 05 55 04 06 06

MONTS ET BARRAGES

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

14-18 : PUBLICATION DES CARNETS DE 5 SOLDATS LIMOUSINS



Le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages publie un livre regroupant les carnets de guerre de 5 soldats : Ernest Aymard, employé du chemin de fer, 28 ans en 1914 ; Jacques Biron, paysan à Bujaleuf, 30 ans ; André Bousquet, soldat résidant à Linards, 21 ans ; Jean Lajat, forgeron à Saint-Léonard-de-Noblat, 22 ans ; et Joseph Mayne, garçon de lycée, 19 ans. Ces cinq Limousins, combattants « anonymes » que la guerre révolte, vont s'appliquer à noter leurs impressions et rédiger leurs carnets de route : pour ne pas oublier, pour laisser une trace, conscients que leur vie ne tient qu'à un fil. Leurs écrits sont transcrits en intégralité, commentés et accompagnés de cartes et d'illustrations, grâce à la bienveillance de leurs familles. Ils ont voulu témoigner : on leur donne la parole.

Né sur la commune de Chamboulive en Corrèze, Joseph MAYNE quitte avant-guerre la ferme familiale, trop petite pour faire vivre ses parents, son frère et sa sœur. Il est alors employé comme « garçon » dans un lycée d'Orléans, tout en prenant des cours du soir dans l'espoir de reprendre ses études. Mais la guerre compromet ses rêves. Il part au front en janvier 1916. Grièvement blessé au bras en février 1918, il sera hospitalisé puis en convalescence jusqu'à l'Armistice, puis secrétaire de la mairie d'Eymoutiers de 1920 à 1956.

Extrait de son carnet après sa blessure en février 1918 :

« une radio de mon coude révèle la présence d'un tout petit éclat d'obus : il faut opérer ! A cette fin on m'expédie dans la clinique Saint-François-d'Assise à la Croix-Rousse (quartier de Lyon). Oh ! là là ! Coquin de sort ! Installé confortablement dans une chambre à six lits, café au lait le matin, repas copieux, pain blanc ! Ce sont des religieuses qui s'occupent du service [des] soldats. Je suis resté à peu près trois mois, soigné comme un bourgeois, moyennant quoi j'assiste à la messe à la chapelle de la clinique. C'est là que j'ai eu l'occasion d'assister à la cérémonie de la prise de voile sur quatre jeunes filles. Je ne parle pas de la cérémonie à laquelle je ne comprends pas grand-chose. Mais je comprends fort bien lorsqu'elles prononcent leurs vœux et déclarent : « Je renonce à mon père, je renonce à ma mère, je renonce à tous mes parents. » Je suis stupéfait de ce que je viens d'entendre et ne puis y croire ! »



Livre de 464 pages en vente uniquement auprès du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages
05 55 69 57 60
paysmontsetbarrages@gmail.com

Bon de commande en mairie et sur www.pahmontsetbarrages.fr
rubrique Animations / Publications

INFORMATIONS

CHIENS DANGEREUX

Les propriétaires de chiens de catégories 1 et 2 doivent se déclarer en Mairie. Ils doivent suivre une formation auprès de formateurs agréés par la préfecture et les chiens satisfaire à une évaluation comportementale auprès de vétérinaires agréés par la préfecture.

RECONNAISSANCE ANTÉRIEURE

Pour les couples non mariés, la reconnaissance d'un enfant avant la naissance peut être réalisée en mairie par les père et mère. Vous pouvez vous rendre dans la mairie de votre choix munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales de 2020, se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, avant le 07 février 2020. Cette procédure est gratuite. Rappel : les jeunes obtenant la majorité sont inscrits automatiquement.

5 CHOSES À SAVOIR SUR LES MUNICIPALES

Quand ?

1^{er} TOUR



2^e TOUR



Qui élit-on ?

- Les **conseillers municipaux** qui éliront ensuite le **maire** et ses **adjoints** pour un mandat de **six ans**.
- Les **conseillers communautaires**.

Qui peut voter ?

- Toute personne de **18 ans minimum** la veille du jour de l'élection, **française** et jouissant de ses **droits civils et politiques**.
- Tout citoyen européen qui **réside en France** à condition d'être inscrit sur les listes électorales françaises.



Quand et comment s'inscrire sur les listes électorales ?

- La demande d'inscription peut être faite **en ligne, en mairie**, ou par **courrier adressé à la mairie** de votre lieu de résidence, au plus tard le **vendredi 7 février 2020**. Il faudra se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Quels documents pour voter ?

- Votre **carte électorale** ("carte d'électeur") devra être **présentée au bureau de vote**. Si vous l'avez perdue, une pièce d'identité suffit.





LES PRATIQUES SPORTIVES

QUELS SPORTS À EYMOUTIERS ?

À Eymoutiers, il est possible de pratiquer de nombreux sports ou activités tels que le judo, le football, le badminton, le canoë-kayak, le VTT, le basket, la gymnastique volontaire, la randonnée, la marche nordique, le tennis de table, l'équitation, le fitness, le 4 x 4 tout terrain, la chasse, le yoga, le qigong, la pêche (en rivière, barrages, sur l'étang de Fressengeas), la natation, le tennis, le beach tennis, le pumptrack...



Le Badminton Club

Les entraînements ont lieu à la Halle des Sports d'Eymoutiers les mardis et jeudis à partir de 19h30 et les dimanches de 10h30 à 12h30 pour les créneaux adultes.

Les mercredis pour l'école de Badminton labellisée 1 étoile :

- de 17h15 à 18h45 pour les enfants à partir de 7 ans ; de 18h30 à 20h00 pour les plus grands.

Si vous souhaitez découvrir le badminton, n'hésitez pas à nous rejoindre. A bientôt sur les terrains !

Renseignements : Florence (06 37 06 07 20) ou Isabelle (06 75 58 90 62)



La marche nordique

Venez découvrir la marche nordique, le club de randonnée Par Monts et par Vaux vous propose tous les vendredis après-midi une séance de 1h30 avec un animateur diplômé FFRP. La marche nordique, cette façon de marcher dynamique qui mobilise l'ensemble du corps fait de plus en plus d'adeptes.

Contact : 06 15 66 15 52.
www.randopmv.com

Les chevaux de Toulondit

Le centre équestre « Les Chevaux de Toulondit » animé par Corinne MONT-LOUIS-VACHER, (Brevet d'Etat d'Editeur Sportif 1^{er} degré), existant depuis 2004, est affilié à la Fédération Française d'Equitation. Son l'objectif principal est d'enseigner l'équitation selon « l'Ecole Française d'Equitation », du débutant au cavalier expérimenté. Cet enseignement est proposé à partir de l'âge de 7 ans. Les Chevaux de Toulondit comptent à ce jour 75 licenciés dont une trentaine d'adultes. Les labels « Ecole Française d'Equitation – Cheval club de France – Poney club de France – Cheval Etape » nous ont été attribués depuis 2014 par la Fédération Française d'Equitation. Nous participons à des compétitions régionales principalement en C.S.O. (saut d'obstacles), mais aussi en C.C.E. (concours complet équitation), dressage et T.R.E.C. (techniques de randonnée équestre en compétition). Le centre équestre propose également



mais occasionnellement des activités de tourisme équestre pour les cavaliers confirmés, de l'initiation à la voltige, des baptêmes à poney et des promenades en main pour débutants.

Au-delà de la pratique d'une discipline sportive, le rapport du cavalier avec son animal apporte une dimension affective et psychologique souvent très bénéfique à tout âge.

Depuis plusieurs années la F.F.E. se situe au 3^{ème} rang des fédérations sportives nationales pour le nombre de licenciés, derrière le football et le ten-

nis. Elle est de ce fait le sport de pleine nature le plus pratiqué. Elle occupe la première place pour le nombre de licenciées féminines. Il faut également tenir compte des nombreux détenteurs ou amateurs de chevaux qui pratiquent l'équitation de loisir sans pour autant être licenciés.

Renseignements :

www.leschevauxdetoulondit.ffe.com

corinnevacher@wanadoo.fr

Facebook : Les Chevaux de Toulondit

05.55.69.24.90 - 06.07.17.88.35

Fitness

Tous les mardis de 20h à 21h30 (step, abdo, cardio, renforcement musculaire...).

Contact : Isabelle : 06 88 08 56 25.

La Gymnastique Volontaire Pelaude

vous propose 2 séances gratuites pour faire un essai afin d'entretenir la forme et le moral, moyens de retrouver souplesse, équilibre, motricité, coordination, mémoire...et aussi de rencontrer d'autres personnes.

Les séances de 1 heure ont lieu à la Halle des sports le jeudi à 17h (gym douce) et lundi à 20h (plus tonique).

Contact : 05 55 69 78 16



Football

L'équipe féminine U7-U8 (en blanc sur la photo) a eu la chance de participer à l'ouverture de la finale de football féminin de la Coupe de France à Chateauroux en mai dernier. L'occasion pour elles de rentrer sur le terrain avec les joueuses des équipes de Lyon et de Lille.

Résultats en cours d'année des équipes pelaudes :

- **Séniors** : Equipe 1, 6^{ème} de D1 ; Equipe 2, 2^{ème} de D4 ; Equipe 3, 9^{ème} de D5.
- **Séniors à 8** : 8^{ème} de D2
- **Féminines U14-U17 à 8** : 1^{ère} du Niveau 1 (Ligue)
- **Masculins U17** (entente avec Châteauneuf et Linards) : 10^{ème} du Niveau 2
- **Masculins U15** (entente avec Châteauneuf et Linards) : 3^{ème} du Niveau 2
- **Masculins U13** (entente avec Châteauneuf et Linards) : 1^{ère} de D3

Les plus jeunes de U6 à U11 n'ont pas de classements mais on peut souligner les bons résultats lors des plateaux les week-ends sûrement liés à l'assiduité aux entraînements les mercredis après-midi.



Le rocher d'escalade

Pour votre sécurité, le site de la Forêt Chabrouty est fermé. Il est désormais totalement interdit de pratiquer sur le rocher "de la falaise de Bussy".



ÉVASIONS

GÉNÉALOGIE, ATELIER PERSONNALISÉ

Vous vous interrogez sur les origines de votre famille ! Vous souhaitez réaliser votre généalogie et vous ne savez pas comment faire ou vous êtes bloqués dans vos recherches ? Vous souhaitez pousser la recherche afin de reconstituer votre histoire familiale ? Pour vous aider, le club Évasions propose un atelier généalogie le jeudi à 14h avec Alain R. Vous pouvez le contacter directement au 05 55 69 19 63.

Évasions propose aussi des ateliers de cuisine, émaux, patchworks et arts textiles, peinture, crochet - tricot, lecture ainsi que la traditionnelle belote.

Les ateliers sont ouverts à tous et à tous les niveaux.

N'hésitez pas à les contacter au 06 37 35 73 67 ou passer directement les voir au rez-de-chaussée de la mairie, tous les après-midi.



Congrès Départemental de l'ANACR



Le comité local de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants (ANACR) a organisé le Congrès départemental 2019. Lors de ce congrès pendant deux jours, des hommages ont été rendus en fleurissant les stèles (de Farsac, de la Condamine, du Buchou, de la Bibliothèque et du Monument aux morts), en prononçant des discours qui ont rappelé l'histoire et le lien entre l'histoire et l'actualité, en participant aussi à une grande cérémonie rassemblant une centaine d'invités : gendarmes, pompiers, élus, chorale, avec les adhérents de l'ANACR, les portes drapeaux du département, les membres du bureau de l'association départementale et du comité local d'Eymoutiers.

LA COURTE ÉCHELLE

ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

La Courte Échelle vous accueille dans son nouveau local qui permet d'accueillir un public plus large, où les adolescents ont désormais un espace pour eux et une ouverture dédiée, les vendredis soir.

Place Jean-Jaurès les mercredis de 14h à 18h, les jeudis de 9h30 à 12h30 ainsi que les samedis de 9h à 15h. Vous êtes invité-e-s à venir profiter de nos jeux, découvrir notre sélection de livres, participer à nos ateliers (les mercredis après-midi) ou simplement vous désaltérer dans une ambiance conviviale.

Plus qu'un simple café ou qu'une ludothèque, La Courte Échelle a à cœur de soutenir la fonction parentale, de contribuer au développement des liens sociaux, notamment intergénérationnels, de favoriser les relations d'entraide et de solidarité et de participer à l'animation de la vie locale. Nous valorisons les enfants en les accueillant comme des individus à part entière et en leur proposant des activités favorisant leur créativité et leur épanouissement. De plus, nous veillons à protéger l'environnement, à développer la citoyenneté et à favoriser l'accès à la culture.

Pour tout renseignement ou pour recevoir notre programme mensuel, vous pouvez nous écrire à contact@cafedeszenfants.fr

Nous avons une pensée émue pour Chantal Périgaud, maire de Saint Amand-le-petit, présidente du comité local de l'ANACR, qui avait participé à l'organisation de ce congrès. Une semaine après, elle nous quittait de manière brutale. Nous souhaitons rendre hommage à son grand dévouement au souvenir de ces périodes tragiques, à son engagement citoyen et à son sincère attachement aux valeurs humaines.



**COMITÉ DE JUMELAGE
EYMOUTIERS DIESPECK**

ANNIVERSAIRE DES 25 ANS

Le comité organise tous les 1^{er} samedi du mois de décembre son traditionnel marché de Noël sous la halle de la bibliothèque. Vous pouvez y acheter des saucisses, des gâteaux de Noël et de la bière en provenance directe d'Allemagne. Vous pouvez aussi y déguster des saucisses grillées et du vin chaud. Le week-end du 28 au 30 septembre 2018 nous avons organisé une rencontre avec nos amis allemands dans le Doubs. Nous nous sommes retrouvés dans un hôtel près de Beaume les Dames (le Relais de la Vallée à Hyèvre Paroisse). Nous y étions logés et nous y avons pris les repas du vendredi midi, samedi soir et celui du dimanche midi. Nous avons visité le musée Gustave Courbet à Ornans le vendredi après-midi. Le samedi matin avec un car loué sur place nous avons visités le musée de plein air des maisons comtoises à Nancray et y avons dégusté un repas typique comtois sur place avant de repartir pour la Saline Royale d'Arc et Senan. Le dimanche matin nous avons visité une fruitière et assisté à la fabrication du Comté. Ont participé à cette rencontre 16 personnes venant de Diespeck et 12 personnes d'Eymoutiers. Le voyage aller et retour s'est effectué en covoiturage. Comme toujours les échanges ont été chaleureux. Nous gardons d'excellents souvenirs de cet échange culturel. Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Roger Souteyrand de son aide précieuse pour l'organisation de ce séjour.

En 2019, nous avons fêté les 25 ans de la signature de la charte du jumelage avec Diespeck à l'occasion d'un voyage en Moyenne Franconie organisé du 04 au 07 juillet.

Au programme du séjour : Excursion à Würzburg avec promenade en bateau sur le Main, et soirée officielle de célébration de notre anniversaire avec échange de cadeaux ; Visite dans la communauté en calèche et déjeuner. Participation à la fête organisée avec la population jusque tard dans la soirée.

Comme à l'accoutumée, nous avons été reçu comme des princes.

L'anniversaire "retour" aura lieu à Eymoutiers en mai 2020.



LE MONDE ALLANT VERS ...

MULTI-SERVICES

La ressourcerie

L'association poursuit ses activités traditionnelles du côté de la ressourcerie qui sont la collecte des encombrants en partenariat avec les Communautés de communes des Portes de Vassivière, retrouvez les dates sur notre site internet : www.lemondeallantvers.org, mais aussi la collecte en déchetterie via les caissons de réemploi en partenariat avec le SYDED 87, les débarras de maison (prestation sur devis), et la réception de vos apports pendant les heures d'ouverture des magasins

Nos ateliers de valorisation restent ouverts à l'implication des bénévoles. Si vous avez un faible pour une catégorie d'objet et souhaitez nous aider à les remettre en état, contactez-nous.

Les jardins partagés

Les jardins partagés de la Vienne sont ouverts à tous ceux qui souhaitent jardiner, apprendre ou faire partager leur connaissance du jardin. La plantation, l'entretien, la récolte se font collectivement.

La Cocotière

Le monde allant vers intensifie ses activités au nouveau tiers lieu d'Eymoutiers : La Cocotière, 24 avenue de la Paix, avec des ateliers autour des loisirs créatifs et de la récup (scrapbooking, couture, tricot, origami, vannerie...), des espaces d'accueil et de médiation numérique les mardis après midi, ainsi que des ateliers sur les technologies numériques pour prolonger la vie des objets (impression 3D pour réparer des pièces plastique). Retrouvez toutes les dates sur notre page Facebook : @mondeallantvers

Les ateliers partagés aux hangar des Ribières de Bussy

Le monde allant vers met l'accent sur l'ouverture des locaux dans l'esprit Fablab avec des ateliers réparations électro-ménager les 1^{ers} samedis du mois et des ateliers réparation mécanique (motoculture et cycle) les 3^{èmes} samedis du mois.

Compostage collectif

L'association maintient l'entretien et la gestion des composteurs collectifs dans le centre bourg d'Eymoutiers. Si vous souhaitez les utiliser, merci de vous enregistrer auprès de l'association ou de la mairie pour nous permettre de faire un meilleur suivi de cette opération.

contact@lemondeallantvers.org
www.lemondeallantvers.org



SERVICES À DOMICILE DES PORTES DE VASSIÈRE

UNE ASSOCIATION DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE NOS AÎNÉS

L'association - anciennement Amicale du canton - propose une intervention efficace d'un personnel sélectionné et motivé d'aides à domicile et à la personne.

Notre association propose des interventions au plus près des besoins des personnes grâce à un service mandataire d'emplois familiaux et un service de repas à domicile. Forte de son expérience de plus de 40 ans sur le secteur, l'association assure un accueil et un accompagnement de proximité à l'ensemble des usagers résidant sur les communes de : Augne, Beaumont du Lac, Bujaleuf, Cheissoux, Doms, Eymoutiers, Nedde, St Amand le Petit, Ste Anne St Priest, St Julien le Petit, Peyrat le Chateau et Rempnat.

Le service s'adresse aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou à toute autre personne active. Selon les situations, les employeurs peuvent bénéficier d'aides spécifiques (Allocation Personnalisée à l'Autonomie...) L'association se charge alors de les orienter vers les interlocuteurs compétents.

Le service mandataire

Ce service assure la mise en relation des particuliers avec des assistantes de vie. L'association joue le rôle d'intermédiaire entre les salariées et les particuliers employeurs. Elle accompagne les particuliers dans :

- L'évaluation de leurs besoins en définissant les tâches à accomplir et la durée du travail nécessaire
- La recherche de personnel : propositions de candidats, recherche de remplaçants

- La gestion et l'accomplissement de toutes les démarches administratives liées à l'emploi d'un salarié. L'intérêt de ce service pour les employeurs est qu'ils peuvent employer la personne de leur choix : un membre de leur entourage, de leur famille... A défaut, l'association leur proposera des intervenants avec qui elle travaille habituellement. Pour les particuliers qui emploieraient déjà des salariées en CESU, il est également possible de passer par l'association. Les salariées conservent tous les droits acquis au titre de leur ancienneté ainsi que le même niveau de rémunération. L'ensemble des démarches administratives serait alors réalisé par l'association.

L'association est agréée « services à la personne », les employeurs peuvent donc bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50 % des dépenses engagées. Le service mandataire est en partie financé par les cotisations des communes adhérentes. Exemple de tarif aide à domicile 2019 12.76€ par heure (employeur de plus de 70 ans).

Le service de portage de repas à domicile

Ce service assure la fourniture de repas du midi 7 jours/7, en liaison froide.

Les repas sont composés : d'une soupe, d'une entrée, d'un plat garni, ainsi que d'un fromage et d'un dessert.

Les repas sont préparés par l'EHPAD d'Eymoutiers, sur la base de menus validés par

une diététicienne. Ils sont adaptés aux régimes médicaux, aux besoins nutritionnels, aux goûts et réticences alimentaires de chacun.

Le fonctionnement est relativement souple : les repas peuvent être commandés ou annulés par téléphone 72 heures à l'avance. Les repas peuvent être livrés de manière ponctuelle ou durable, selon les besoins de chacun.

Tarif repas 2019: 8.70 € par repas (certaines communes participent financièrement: ce tarif peut être minoré).

Actualités

A compter du 25 novembre, l'association change de locaux. Les bureaux se situeront au 3ème étage



du bâtiment de la mairie (au même niveau que la Trésorerie.) Ces nouveaux locaux seront plus fonctionnels et plus spacieux, ils seront accessibles aux personnes en situation de handicap grâce à la rampe d'accès extérieure et à l'ascenseur de la mairie.

A noter que pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer, des visites à domicile peuvent être proposées.



La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La FNATH pour quoi ?

Ses domaines d'actions sont :

- l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social (salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...)

La FNATH Pour qui ?

La FNATH assure un rôle de conseil et de défense auprès de :

toutes les victimes :

- d'accidents du travail, d'accidents de service, de maladies professionnelles, d'accidents domestiques, d'accidents de la circulation, d'accidents médicaux, d'infections nosocomiales, de pathologies liées à l'amiante...

□ toutes les personnes :

- malades, invalides, handicapés.

Une permanence est assurée à EYMOUTIERS le 1^{er} samedi de chaque mois de 8 h à 11 h Salle de la Mairie.

Pour tout renseignement : Vous pouvez prendre contact avec le président de la section FNATH d'EYMOUTIERS, Dominique BIDEAU au 06 81 07 94 69 ou avec la trésorière de la section Madame Patricia MONTAUDON au 06 24 54 60 81 ou avec le Groupe-ment FNATH de la Haute Vienne, 11 avenue de Locarno, 87000 LIMOGES au 05 55 34 48 97, fnath.87@orange.fr, www.fnath87.org

Nouveaux locaux pour la CGT

qui vous accueille désormais dans leurs bureaux au Domaine du Buchou. L'Union locale CGT d'Eymoutiers-Châteauneuf tient ses permanences chaque premier et troisième jeudi du mois, de 15 heures à 18 heures.

Contacts en dehors des permanences,
André Gilet 06.60.71.14.61 ;
Yves Antoine 06.83.14.07.26 ;
Dominique Bideau 06.81.07.94.69.



La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un accompagnement socio-professionnel aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur 4 antennes (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et 16 Permanences. Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle... venez nous rencontrer ! Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans. Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseil-

ler Mission Locale intégrant si besoin, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.

Un Conseiller Mission Locale sera votre interlocuteur et vous proposera, des conseils personnalisés, des ateliers collectifs, l'accès à des formations, des rencontres avec des employeurs, des stages en entreprise et un appui pour négocier votre futur emploi.

Vous bénéficierez aussi de son aide dans votre recherche de logement, votre accès à la mobilité (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à vos droits dans le domaine de la santé, et à un réseau pour la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

*Permanence Maison du Département :
Jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous
05 55 08 27 98.*



PETIT PATRIMOINE

Le retour du travail

Le maréchal ferrant avait pour mission de ferrer les pieds des chevaux et des bovins. Ce métier, vieux de plus de deux mille ans persiste pour les chevaux mais a semblé-t-il disparu pour ce qui concerne les bovins. Le maréchal ferrant ne fait pas que fournir et installer des protections pour les pieds des animaux. C'est un véritable « pédicure » : la corne des pieds des bovins et des chevaux pousse en permanence et s'use naturellement. Quelques fois, comme pour les humains, petites malformations, mauvaise position du pied, usure anormale ou incohérente, l'animal souffre. Intervient alors le maréchal ferrant qui taille, meule, égalise les sabots.

Les vaches ou les bœufs utilisés pour la traction agricole usaient beaucoup leurs sabots, il était donc nécessaire, pour le confort des bêtes de protéger leurs pieds et de les renforcer par des fers. Un cheval peut tenir sur trois pattes pendant que l'on travaille sur la quatrième. Pour une vache ou un bœuf ce n'est pas possible. Ils ne peuvent pas tenir la position d'appui sur trois pattes assez longtemps pour que l'on puisse agir sur la quatrième. Pour cela les hommes ont inventé le « travail », sorte de bâti fixe, petite merveille d'adaptation technique pour des gestes ancestraux, destiné à immobiliser l'animal en le soulevant un peu grâce à des sangles passant sous son ventre. La bête ainsi libérée

de son poids pouvait supporter cette intervention certes indolore mais souvent traumatisante. Cela évitait les ruades intempestives et permettait à l'officiant de travailler en sécurité et sans blesser l'animal.

Le maréchal ferrant s'intéresse alors successivement à chacune des pattes. Après avoir enlevé les anciens fers, paré la corne pour remettre le pied d'aplomb, il choisit le fer le mieux adapté parmi ceux qu'il a en réserve mais il doit souvent le retravailler à la forge et le fixer solidement à l'aide de clous spéciaux qui s'enfoncent dans la corne. (Opération totalement indolore pour l'animal)

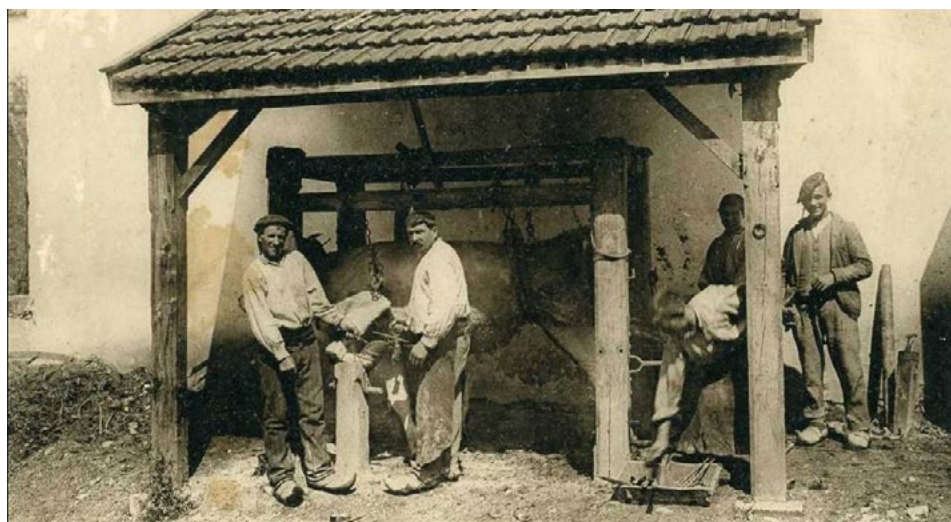
Pour les chevaux un seul fer par pied souvent fait sur mesure et posé à chaud car il brûle superficiellement la corne (indolore) et s'installe avec

précision. Pour les bovins attention ! Deux fers par pied et ne pas confondre pied droit et gauche.

Outre la forge traditionnelle et l'enclume les outils ont des jolis noms : affloirs, boutoirs, brochoirs, mailloche, tenailles, rénette, et autres tri-coises, râpes ou pinces à river...

Le fer en tant que métal protégerait des mauvaises influences et du malheur. On voit également dans sa forme l'initiale du Christ ou le croissant de lune, symbole de fertilité et de chance. Pour porter bonheur, le fer doit être placé les éponges vers le haut : « pour que le bonheur ne tombe pas » !

Voilà pourquoi on n'a pas de chance : c'est qu'on place les éponges vers le bas.....



Un ancien travail à ferrer les gros animaux (vaches, bœufs, chevaux se trouvait au fond de la place de l'ancienne mairie et appartenait à M. Degabriel, forgeron, maréchal-ferrant.

Sa remise en état a été envisagée suite aux travaux de réhabilitation de la place. En très mauvais état, sa restauration s'avérait difficile. Mme Hawthorn de Combas ayant offert à la commune celui qu'elle possédait, il a été possible, avec les deux ensembles de reconstituer un travail ancien. Il est maintenant installé sur la place d'Armes. La repose à son emplacement d'origine a été envisagée, mais son nouveau toit à double pente demandait trop de place et aurait gêné l'accès des riverains.



**#Balaviris -
Mai 2019**



**#Repas des
pompiers -
14 juillet 2019**



**# Animations-
Été 2019**



**# Exposition CHP-
septembre 2019**



**#Francophonies -
octobre 2019**



**#Théâtre Rate -
août 2019**



**#Kaleïs -
juillet 2019**



**#Les Ecrits d'août
août 2019**



**#Watts -
exposition 2019**



**#Minéraux -
bourse août 2019**

BONNE ANNÉE



2020



Le personnel communal réuni le 18 décembre 2019 : Olivier Arnaud, Bernard Baige, Denise Barbaud, Vincent Bertrand, Eric Beyrand, François Boisserie, Kevin Bongiorno, Eliane Bourcheix, Florence Bourneil, Séverine Chastre, Maoulidi Hadji, Lolita Jabet, Julie Lardy, Pascal Latinaud, Loïc Laudouéineix, Christophe Madegard, Marie-Laure Mazalairas, Aurélie Mazalairas, Ousmane Touré, Jérôme Ringaud, Christophe Sautour, Pierre Urchulotegui, Joëlle Vergonjeanne. Absents : Loïc Banderne, Grégory Burgho, Aurore Bouard-Mun, Chantal Chadelaud, Betty Coudrier, Stéphanie Deze, Christophe Feyssaguet, Marc Grandeau, Antoine Léonet, Cindy Losing, Marilyn Monbureau, Pascale Rodrigues et Jean Saintaman.